

Activité et Emploi : les prémisses d'une catastrophe annoncée...

Combien de fois faudra-t-il encore le répéter ? Après une crise sanitaire, liée au Covid-19 non encore maîtrisée dans l'esprit des gens, un premier répit a vu le jour avec le déconfinement. La suite et l'enchaînement des retombées seront spectaculaires. Dès maintenant, l'OCDE a confirmé une crise financière à laquelle n'échappera pas le monde occidental. L'Union européenne a choisi la voie d'une mutualisation de la dette avec le concours de la BCE à hauteur de 750 Md€, sous réserve de l'accord du Conseil européen.

Cette crise financière n'est qu'un premier acte. C'est d'abord la crise économique qui sera le déclencheur d'une crise sociale de grande envergure. Parler de reprise salvatrice, après plus de deux mois de confinement et d'interruption de 70% de l'activité, n'a pas de sens. Les partisans du libre-échange, de la loi du marché voient renaître de forts taux de croissance d'ici 2 à 3 ans, correspondant à 1 et 2% pour la France, alors que le FMI prévoit une chute dépassant les 12% du PIB, fin 2020 ! Avec 125%, les indicateurs économiques n'effaceront pas la crise sociale qui s'annonce.

Des secteurs économiques en danger

Des secteurs entiers sont encore dans une totale incertitude de reprise d'activité, entre autres le transport aérien immobilisé avec des conséquences dans l'aéronautique, avec un retour à la normale envisagé pour 2023 au mieux et près de 15.000 départs à Air France et Airbus inclus. Le milieu de l'automobile n'échappe pas à la règle en particulier pour Renault, 4000 suppressions d'emplois, comme celui des télécoms qui est en danger. La quantité de projets d'envergure engagés dans le bâti seront retardés de manière significative. Certains seront arrêtés. La RD ne sera pas absente de cette libération opportune pour la mise en place de restructuration (Alcatel-Nokia, Sanofi et d'autres). L'économie ne se lira pas uniquement à la santé des « multinationales » et de quelques centaines d'entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Des pans entiers de l'activité économique, du commerce et des services sont en sérieuse décomposition. On peut le percevoir au quotidien. Les préoccupations sont quotidiennes pour les secteurs du tourisme fortement affecté, de la restauration, des spectacles, du sport professionnel exempt de public, de l'évènementiel, de la communication et de la publicité, etc.

Des dizaines de milliers d'entreprises sous-traitantes vont souffrir lourdement. Une kyrielle de « petites » et « très petites » déposeront le « bilan ». Ne pas ignorer que plus du tiers des PME ont moins d'un mois de trésorerie. Dans tous les cas, toutes les banques et tous les organismes de crédit ne sont pas en mesure de répondre aux demandes. La cessation totale d'activité deviendra la règle pour la majorité d'entre elles. Ne parlons pas des artisans, des chaînes de magasins, des commerçants de proximité, des sociétés « unipersonnelles », des auto-entrepreneurs, tout comme de nombreux titulaires de professions libérales.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

Les Instituts en charge des prévisions, l'INSEE, Eurostat et d'autres organismes de prévisions sont formels. Le chômage devient alarmant. On avance une destruction de plus de 900.000 emplois. Plus

de 700.000 jeunes vont se retrouver en recherche d'activité et d'emplois (non ou peu qualifiés, scolaires, universitaires, etc). Les chiffres parlent d'eux-mêmes avec plus de 4 millions de chômeurs de catégorie A et près de 5 millions d'autres considérés comme « sans emploi » ou « demandeurs d'un premier emploi » ! Sur un peu moins de 20 millions d'actifs potentiels dans le privé, ce ne sont pas loin de 45% d'entre eux qui seront sans emploi et jugés inactifs ! Quel sens donner au taux de chômage qualifié d'officiel ? Aucun. Il faut rajouter dans ce constat le nombre important d'intérimaires laissés sur « la touche » et de stagiaires interrompus en cours de formation. La qualification ne se décrète pas, elle s'acquière. Que va-t-il advenir pour des centaines de milliers de travailleurs détachés sans oublier les immigrés en quête ou non de légalisation ?

Avec le confinement et l'arrêt d'une grande partie de l'activité économique du pays, les aides publiques permanentes nécessaires de l'État tous azimuts (prêts garantis par l'État, annulations, reports de taxes et d'impôts, aides directes, palliatifs salariaux, télétravail, aménagement d'horaires, etc) ne seront pas suffisantes pour colmater les manques avec la succession des plans sociaux. Si on ajoute à cela les conditions et le coût d'un chômage partiel dont ont bénéficié plus de 10 millions de travailleurs du privé, l'addition sera très lourde.

Décider de son prolongement aux conditions actuelles pour attendre la reprise de quoi, dans quelles conditions, sous réserve de quoi ? Un palliatif de mauvais augure dont vont d'abord bénéficier les « grands » à protéger ? Dans tous les cas, toutes ces aides devront s'arrêter progressivement dans des délais assez courts. Déjà évaluée aujourd'hui à plus de 30 Md€, cette distribution indispensable à court aura un coût difficile à supporter pour sauvegarder des emplois dont les grands groupes eux-mêmes doutent.

Une « priorité des priorités » incompatible avec des annonces dithyrambiques

Le retour à l'emploi doit être désormais la seule priorité. Le constat sera catastrophique à l'automne. Cela va nécessiter d'anticiper, de repenser le développement et l'accès à l'activité sans attendre. La mobilisation doit être générale avec l'État en collaboration étroite avec tous les partenaires sociaux, incluant salariés et élus de toutes tendances, associés au patronat et aux entrepreneurs des différents secteurs sinistrés et à tous les syndicats (souvent non représentatifs ou non présents). C'est un travail colossal qui ne peut se contenter de quelques phrases et promesses.

Le « en même temps » à ce stade ne tient pas la route. Nul ne peut se contenter d'autosatisfaction permanente en détournant l'attention d'un problème vital pour la France. a « priorité des priorités » ne peut plus se contenter d'annonces dithyrambiques au risque de courir à la catastrophe. C'est l'emploi au travers de la relance de l'activité qui compte.

Oui des solutions concrètes existent. Nous aurons l'occasion d'y revenir